

LA TERREUR VERTE!...

Nom de dieu, nous en sommes à la troisième Terreur. Si je compte bien, foutre!

Primo, nous avons eu la Terreur Rouge, celle de 93, qui, au dire des jean-foutre de la haute, a coupé le cou à des charibotées d'aristos.

En réalité, mossieu de Robespierre et les bourgeois de la Convention coupèrent surtout le cou à Hébert, - saluez le *Père Duchène*, les frangins! - à ce bon papa Chaumette, à Anacharsis Clootz, et à un tas de zigues à la redresse, qui, s'ils étaient encore de ce monde, fustigeraient les républicains actuels de sacrée façon.

Deuxième, on a eu la Terreur blanche. Celle-là tomba sur le râble de nos paternels de 1815, après que l'ogre de Corse eut été expédié en colis postal à Saint-Hélène.

A cette Terreur on doit des foulaines de crimes; dans les campluches les mères-grand racontent d'horribles histoires de ce temps et, à ces récits, les cheveux des mômes se dressent sur leurs caboches aussi droits et raides que des baguettes de tambour.

C'est à cette Terreur qu'on doit le saignement de Fualdès. Ce type-là, qu'on pourrait comparer à un socalo à la flan du calibre de Guesde, avait en 93, promis à des royalistes de sauver la citrouille de Charlotte Corday... Il posa un lapin aux royalistes...

Quand Buonaparte fut empereur, Fualdès devint un de ses larbins: on le bombarda préfet...

Quoique ça; les aristos lui gardaient toujours un chien, - de leur chienne enragée.

Le jour où ils furent les maîtres de la situation, ils se vengèrent, nom de dieu!

Il assassinèrent Fualdès en le saignant comme un cochon.

Puis, après leur abominable crime, ne perdant pas la boule, ces honnêtes aristos lui barbotèrent tout son pognon...

Restons en sur cette horreur, pour ce qu'est de la Terreur numéro deux!

De celle-ci à la troisième, que nous subissons actuellement, - y aurait mèche de classer quelques Terreurs qui ne sont pas piquées des hennetons.

Y a eu des terreurs sous le roi Riflard, Louis-Philippe; y en a eu sous la deuxième R.F., en 1848, après les journées de Juin; y a eu une affreuse terreur après la Commune de 1871, - la Seine coulait rouge, mille tonnerres!

Mais, nom d'un foutre, aucune n'a eu la couleur de la Terreur actuelle.

Aucune n'a fait la pige à la Terreur verte qu'on a depuis quelques jours sur le casaquin.

La Terreur verte, c'est la chasse prenant terriblement aux fesses tous les matadors de la haute.

Leurs tripes se tortillent dans le ventre et la trouille est si faramineuse que ça en dégouline dans leurs chaussettes.

Le résultat de cette terreur en a été le vote électrique d'une foulitude de lois réactionnaires, tellement canulantes qu'il ne va plus y avoir mèche d'ouvrir le bec.

Ces lois sont tellement serrées que les poissons qui, - comme chacun sait, sont muets comme des carpes, - ne passeront pas eux-mêmes au travers.

Il n'y aura exception que pour les maquereaux, les moules, les huîtres et quelques autres espèces de races marloupières ou andouillardes.

Cré marmites, j'entends d'ici les camaros ruminer. «*Le Père Peinard, tourne bougrement autour du pot : pourquoi ne nous dégoise-t-il pas, franc comme un sou neuf, son sentiment sur la marmitade de l'Aquarium?*».

Ah, mes pauvres listons, vous vous demandez, pourquoi? Eh bien, tout simplement parce qu'on vient de me scier la patte!

Si je me fous à pleurnicher comme un veau qui réclame à téter, les jean-foutre vont dire: «*C'est des larmes de crocodile! Ça ne prend pas... Foutons lui le grappin sur le râble*».

Si j'ai l'air, - seulement l'air, - de ne pas être trop lâché de la chose, les mêmes fripouillards vont brailler: «*Le Père Peinard jubile: il fait l'apologie... il approuve... il est content...*».

Et la conclusion sera toujours du même tonneau: Serrage de vis!

C'est qu'en effet, nom d'un foutre, à l'heure ou je tartine, la gouvernance fuit le dernier coup de fion à la loi de Terreur!

Malheur de malheur! Avec cette loi les oiseaux eux-mêmes ne pourront plus pépier: lorsque la neige aura collé sur la terre sa couverte blanche, que les pauvres petiots ne s'aviseront pas de crier famine, - sinon, gare à la flicaille!

Le premier chapitre de cette loi a été un coup d'étranglement sérieux contre la liberté, - ou soi-disant telle, - et vraiment pas méchante, de tartiner et de jaspiner.

Les autres chapitres vont venir ensuite...

Comme je n'ai nullement l'intention de me laisser prendre en fourchette, et que je ne veux pas tomber bêtassement sous le coup de cette chamelle de loi, je prends une chiée de précautions.

Ça va paraître gondolant à bien des camaros. Hélas, on ne sait plus sur quel pied danser!

Qu'ils excusent le fourbi, mille diables.

Pour lors, je vas me contenter de sous le Blair des camaros: - primo, un récit des faits que je vas découper dans le torchon réac *le Temps*; - deuxième, j'y ajouterai quelques-unes des ruminades que je piger de bric et du broc dans les quotidiens.

Sans plus barguigner, je commence, nom de dieu:

«*Samedi, vers les quatre heures passées, y a eu à la Chambre, dans la direction de la tribune du Sénat, une détonation bruyante: le bruit, moins sec qu'un coup de pistolet, était plutôt celui d'une explosion que d'une arme à feu... une sorte de boule de feu un peu allongée, très brillante.... Au même moment l'on voyait plusieurs députés de la droite, les uns renversés, les autres portant la main à leurs têtes et couverts de sang, notamment l'abbé Lemire, Lanjuinais et Leffet...*».

Hein, le doigt de Dieu... que cet illustre invisible s'est encore fourré dans l'œil: pourquoi n'a-t-il pas tendu la patte pour écarter la bombe du seul ratichon qu'il y avait dans l'Aquarium?

Il a eu d'autant plus tort, le père des mouches, que l'abbé Lemire a été le seul dépoté sérieusement blessé.

Une bonne femme qu'a été mouchée un tantinet, raconte: «*Qu'elle avait écouté Mirman... Au moment où il descendait de la tribune, j'ai vu une grande lueur. Alors j'ai cru qu'à la Chambre on brûlait ainsi des "chan-*

des chandelles romaines" pour les orateurs qui parlent bien...». Cette chandelle romaine était une bombe.

«Les députés qui ont été blessés par les éclats de la bombe sont au nombre d'une trentaine environ. La plupart n'ont été que très légèrement atteints... Voici la liste de ceux qui se sont fait connaître: L'abbé Lemire, - Boucher, député des Vosges, - Cazenove de Pradines, de la Loire-inférieure, - Drake del Castillo, d'Indre-et-Loire, - Comte Lanjuinais, du Morbihan, - Baron Gérard, du Calvados, - le baron Reille...et quelques autres égratignés...».

Georges Berry, un gros patapouf qui, ayant expérimenté la R.F. et l'ayant trouvée pour le moins aussi mouche que la royauté, a viré à l'opportunisme, a fait une déclaration d'un loufoquisme toureiffesque:

«Je suis convaincu que tous les individus présents dans la tribune publique, d'où la bombe a été lancée, étaient, complices de l'auteur de l'attentat... A onze heures du matin j'avais vu vingt ou trente individus faisant déjà queue pour entrer.

Un peu avant quatre heures, c'est-à-dire quelques minutes avant l'explosion, une dame a vu au coin du pont de la Concorde un groupe d'une quarantaine d'individus assez mal vêtus, qui regardaient le Palais-Bourbon et semblaient attendre quelque chose. Qu'attendaient-ils? Étaient-ce des compagnons, prévenus par celui ou par ceux qui avaient prémedité l'attentat, et voulant voir le résultat de la tentative?...».

Pauvre Georges, la chiasse t'avait foutu une sacrée berlue! Tu voyais trente-six mille chandelles, hein, vieil hippopotame?

Je continue à citer *le Temps*:

«Pendant toute la soirée, les abords de la Chambre ont été très animés... Entre sept heures et neuf heures, quatre arrestations ont été opérées.

Un individu, nommé Louis Reynaud, récemment réformé du service militaire avec une pension de 600 francs, ouvrier mécanicien, a été arrêté au moment où, faisant allusion à l'explosion, il s'écriait : "A la bonne heure! ce frère-là n'a pas manqué son coup!"

Un autre individu, Léon Maillot, journalier, demeurant rue de Tilsitt, a été envoyé au Dépôt pour avoir crié: "C'est pas dommage qu'on basse sauter un peu les députés!".

Les deux autres arrestation opérées sont celles des nommés Georges Delavot, dix-sept ans, garçon brasseur, habitant Clamart, et Delpuech, garçon boucher, demeurant boulevard de la Gare, qui tous deux ont tenu des propos par lesquels ils approuvaient l'attentat commis à la Chambre».

L'auteur de l'attentat, Auguste Vaillant, se trouvait encore dans la salle quand les lourdes ont été bouclées.

Comme il était blessé lui aussi, au nez et à la patte, on l'a trimbalé à l'Hôtel-Dieu, et c'est dans la nuit qu'il déclara avoir fait le coup. Voici ce qu'en dit *le Temps*:

«Dans le cours de l'interrogatoire que lui ont fait subir ce matin le procureur de la République et le préfet de police, Vaillant dit Marchal, a donné avec complaisance une description détaillée de l'engin dont il s'est servi. C'est une petite marmite en fer qu'il avait achetée au bazar de l'Hôtel-de-Ville ces jours-ci; elle contenait des clous dont on a en effet, trouvé quelques-uns dans la salle des séances du Palais-Bourbon.

Dans l'intérieur de la marmite se trouvait un tube étranglé au milieu. Ce tube contenait deux matières (acide picrique et prussiate de soude) séparées par un bouchon de coton imbibé d'acide sulfurique. L'acide rongeant le coton, les deux matières devaient, dans un temps donné, se mêler et déterminer l'explosion.

Il a également donné le détail des objets qu'on trouverait à son dernier domicile à Paris, rue Daguerre, 70, hôtel de l'Union, où il habitait sous le nom de Marchal. "Mais, a-t-il ajouté pour effrayer les magistrats, que l'on procède chez moi avec la plus grande précaution, si on va y perquisitionner, car on risque de sauter. On trouvera surtout une malle qui peut éclater". A la suite de cette déclaration, MM. Roulier, Lépine, Meyer, juge d'instruction, Clément, (il était alors midi) se sont rendus au domicile indiqué par Vaillant, Celui-ci occupait en effet, depuis huit jours, une chambre meublée. Ils ont trouvé des clous semblables à ceux qui garnissaient l'engin, une marmite analogue à celle dont Vaillant s'est servi, mais qu'il n'a pas employée parce qu'elle était trop grande.

La malle dont il avait parlé a été ouverte avec un certain soin; elle ne contenait aucun explosif. Tous ces objets ont été transportés à une heure de l'après-midi au Palais-de-Justice.

Rue Daguerre, Vaillant menait une existence assez mystérieuse, parlant très peu, il ne séjournait que rarement chez lui, ne faisait qu'y passer en quelque sorte. Avant d'habiter rue Daguerre, l'auteur de l'attentat

a logé pendant quelque temps rue Sauval, 5.

Son attitude est celle d'un homme qui a délibéré l'acte qu'il a accompli; il est fort tranquille, et il parle de l'abominable attentat qu'il a commis comme s'il s'agissait d'une action à laquelle il est absolument étranger. C'est une opinion assez répandue parmi les agents qui surveillent les anarchistes qu'il peut avoir des complices ; mais à toutes les questions qu'on pose à Vaillant à ce sujet, il répond invariablement: "Ne cherchez pas de complices; je n'en ai point. C'est moi seul qui ai fait le coup. C'est moi qui en revendique la responsabilité".

Aussitôt la nouvelle reçue des aveux de Vaillant, un des collaborateurs du Temps est parti pour Choisy-le-Roi.

Auguste Vaillant habite rue de la Raffinerie, à Choisy-le-Roi, depuis quatre mois. Il occupe au 2^{ème} étage de l'immeuble portant le numéro 17, un petit logement assez propre, dont les fenêtres s'ouvrent sur un jardin. Le propriétaire que nous interrogeons d'abord ne nous donne que des renseignements favorables sur son locataire.

Vaillant, assure le propriétaire, est un garçon très rangé et très travailleur. Il était employé à la maroquinerie de M. Petitpon. Son loyer était de 6 francs par semaine, qu'il payait régulièrement. Il vit avec sa femme et sa petite fille; cette dernière est âgée de dix ans. Il y a une quinzaine de jours, Vaillant me demanda de ne plus payer son loyer à la semaine, mais au mois. Il m'expliquait à l'appui de sa demande, qu'il avait trouvé à Paris une place de contremaître et qu'il ne serait payé que chaque fin de mois.

Personne ici, ajoute le propriétaire, n'a rien à reprocher à Vaillant. Il était très estimé de tous, et, ce matin, sa femme voyant qu'il n'était point rentré de la nuit, lui qui était d'une parfaite régularité, vient me faire part de son inquiétude. Comme je lui annonçais que d'après les journaux son mari avait été blessé dans l'attentat de la Chambre des députés, elle me dit: "Voyez-vous, il est si bon qu'il se sera fait blesser pour d'autres, car il ne rêve que le bonheur de ses camarades. Il m'avait annoncé, en effet, qu'il devait aller à la Chambre, son contre-maître lui ayant donné une carte d'entrée".

En me parlant de la sorte, ajoute en terminant le propriétaire, Mme Vaillant se mit à pleurer abondamment.

Nous avons vu ensuite Mme Vaillant, Mme Vaillant est à peu près complètement sourde et ce n'est pas sans peine que nous parvenons à nous faire comprendre. Son premier mot est celui-ci: "Il est blessé n'est-ce-pas?". Sur notre demande elle nous fournit les renseignements qui suivent: "Je ne suis pas mariée avec Vaillant. La petite fille que vous voyez-là et qui s'appelle Sidonie, n'est pas ma fille, mais bien la fille de sa femme légitime qui est actuellement en Amérique, ou Auguste est resté environ trois ans en qualité d'instituteur et où il avait de très nombreuses relations. Mon nom à moi est Marchal. Vous pouvez croire, ajoute notre interlocutrice, que j'ai une grande peine de tout ce qui arrive. Il était si bon, si intelligent! Il rêvait du bonheur de tous!".

Mme Vaillant, ou plutôt Mme Marchal nous donne encore ce renseignement que Vaillant faisait partie, à Choisy-le-Roi, du "Cercle philosophique" dont il avait été même le fondateur.

Elle nous montre ensuite un paquet de photographies qu'elle a reçues par la poste dans la matinée et qui ont dû, nous dit-elle, lui être envoyées afin qu'elle les répartît dans sa famille.

Elle a ajouté que la boîte qui renfermait ces portraits était ouverte lorsqu'on la lui a remise et qu'un de ces portraits a dû disparaître. Nous regardons ces photographies.

Vaillant y est représenté de face. Il est vêtu d'un pardessus avec un épais collet en astrakan. Il porte la barbe et la moustache courte. Très brun, il tient la tête haute. Son regard est fixe, à ce point même qu'on dirait des yeux d'illuminé. Il semble plus vieux que son âge».

Et foutre, faut que je m'arrête là-dessus; je passe aux ruminades pondues par quelques journalisteux.

Dans le Journal, François Coppée, un académicien, qui se donne des allures d'épicemar et de rapsode de savates, a pondu, dimanche matin, une tartine où je pige les becquets suivants. Parlant des bouffe-galette, il dit:

«Ils ne feront pas leur mea-culpa, soyez-en sûrs. Ils ne se diront pas que, depuis près d'un quart de siècle, le régime parlementaire n'a rien ou presque absolument rien fait pour les souffrants de ce monde; qu'aucune des promesses des vieux programmes d'avant la guerre n'a été tenue; que le spectacle de l'impuissance - et souvent de l'improbité - donné par le monde politique, a été scandaleux; que la loi sur les retraites des ouvriers, par exemple, est dans les cartons depuis deux ans; qu'ils ont perdu leur temps à satisfaire leurs plates ambitions et à s'agiter dans leurs basses intrigues! que, dans les circonstances les plus solennelles, - comme dans les affaires du Panama, - justice n'a pas été faite; que jamais un souffle généreux, un courant de bonté n'ont emporté leurs cœurs du côté des pauvres; que les plus honnêtes d'entre eux n'ont jamais gouverné que dans un intérêt de parti, tandis que certains - et il y eu avait un bon nombre - ne songeaient qu'à tripoter et à remplir leurs poches; et qu'eux tous, les politiciens, pris en masse, sont l'objet du mépris et

de la méfiance de tous les honnêtes gens.

Ils ne se diront pas cela, tenez-le pour certain. Mais, pris d'épouante, ils voudront épouvanter; terrorisés, ils feront de la terreur. "A mort, le fou furieux!" Ce sera leur cri: "A mort le fou! A mort quiconque n'est pas pour la mort du fou!"

Encore une bombe ou deux, et gare à la loi des suspects!

Et la prochaine bombe ne tardera pas à éclater. Qui sait? C'est peut-être pour demain. Rien n'arrête les fanatiques...».

Mille tonnerres, les dépotés n'ont pas attendu une bombe ou deux! C'est illico, subito, sans démarrer qu'ils ont bâclée la loi rie suspect!

Lundi ils se sont attelés à ce turbin. Casimir Périer, le gros capitalo d'Anzin, leur avait mâché la besogne!

Un nom sinistre que celui de Casimir! Déjà sous le roi Riflard, le paternel du ministre actuel avait salement attigé le populo... Le fils ne veut pas démeriter du père!

Il est monté à l'égrugeoir de l'Aquarium, et sans donner aux bouffe-galette le temps de souffler, il leur a ordonné de voter une loi comme depuis cent ans y en a pas eu en France!

Vous croyez que les dépotés ont eu fieux liards de sang, et se sont rebiffés sous le fouet?

Ah ouat! Les bouffe-galette socialos eux-mêmes n'ont rouspété que pour la frime.

S'ils avaient eu un peu de moëlle, ils auraient illico donné leur démission.

Tralala! Perdre leurs 25 balles?... Courir le risque d'une nouvelle élection?... Vous les couperiez plutôt en trois ou quatre morceaux!

Quels masturbés que ces cocos-là! Mais foutre, ils n'ont pas pour deux sous de jugeotte. En admettant même qu'ils n'aient pas le cœur de donner leur démission et de lâcher ce râtelier, s'ils avaient eu seulement un peu de nez, ils auraient collé des bâtons dans les roues de la discussion, se seraient accrochés à la tribune et auraient jacassé sans décesser pendant des heures et des heures!

Au lieu de ça, ils ont protesté pour la frime... gentiment. On les aurait dit tout à fait d'accord avec la majorité.

Bien mieux, ils avaient un chouette argument à donner, du moment qu'ils en pincent pour la légalité; la représentation n'était pas publique, conséquemment pas valable! Ils n'auraient eu qu'à s'esbigner en chœur, donnant ça pour raison... C'est les majoritards qui auraient fait une sale bobine!...

Ouais, tout ce que je dégoise, c'est comme si je pétais dans une clarinette!

Pour mener à bonne fin la moindre de ces foutaises, fallait un tantinet de poil, - et aucun des bouffe-galette socialards n'en a gros comme la tête d'une épingle.

Or donc, les dépotés qui, en temps ordinaire, sont plus clampins que les limaces et n'arrivent jamais à accoucher d'une loi qui semble - je dis qui semble — utile au populo, n'ont pas lambiné: en une demi-heure, ils ont bâclé la loi contre la presse!

Aïe donc, oup, grande vitesse! Ils ne se sont même pas donné la peine de savoir ce qu'il y avait dedans.

Puisque Casimir leur disait de voter, ils ont obéi.

Et on a vu ce coup espatrouillant: la Triperie sénatoriale plus libérale que l'Aquarium et demandant de souffler 24 heures avant de donner son approbation à la *Terreur verte*!

Rochefort a fait remarquer dans son *Intran* que la marmitade de l'Aquarium est arrivée juste huit jours après le refus de l'amnistie.

Basile Guesde s'est montré plus chiasseur que d'habitude.

Par exemple, bougrement moins tocard a été Allemane qui a répondu à un journaleux ce qui suit:

«Nous ne pouvons ni blâmer ni encourager la manière de voir des anarchistes, nous gardons nos idées et ne nous occupons pas des leurs.

La Société est pourrie, car le capital bourgeois étrangle le prolétaire; il est incontestable que l'argent est le maître de l'ouvrier comme de l'employé.

Vous comprenez bien, ajoute le citoyen Allemane en s'échauffant, que bien que nous ne partagions pas leurs idées, il ne nous appartient pas de juger des hommes comme Ravachol, Mathieu, Vaillant et tant d'autres qui jouent leur tête pour le triomphe de leurs idées.

Quelles que soient les mesures prises par la société bourgeoise, il est certain que des attentats semblables à celui dont vous êtes venu me parler se répéteront bientôt, ce sera la réponse aux vexations que les socialistes seront obligés de subir; certains exaltés de notre parti ne tarderont pas à se transformer en anarchistes; il est des malheureux, vous le savez, pour lesquels la vie n'est qu'une lutte continue contre la faim, ceux-là surtout sont à craindre, car ils ne demanderont pas mieux que de marcher de l'avant pour le triomphe de leurs frères».

Sur ce, les camaros, je vais poser ma chique! Et je vas ruminer pour pouvoir la semaine prochaine vous expliquer en quoi consistent les nouvelles lois qu'on vient de nous coller sur la margoulette.

Émile POUGET,
Le père Peinard.
